

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUIN 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Étienne-François Charvet.*

MESSIEURS,

Le sieur Charvet est né à la Clayette, département de Saône-et-Loire (France), le 7 vendémiaire an VIII. Arrivé en Belgique en 1830, il prit part aux événements de cette époque, et le 16 mai 1832, il s'est engagé volontairement, comme maréchal-des-logis, au 2^e régiment de lanciers belge, et depuis lors jusqu'à ce jour il a constamment fait partie de ce régiment.

Il résulte d'un certificat délivré par le colonel du pétitionnaire, que ce dernier a fait preuve d'un mérite réel et de connaissances spéciales pour l'instruction des recrues, à laquelle il s'est adonné depuis son entrée au service, et qu'il remplit dignement les fonctions de son grade.

Les autorités appuient sa demande.

Le rapporteur,

HENOT.

Pour le président,

EUG. DE SMET.
